

STAGE JURIDIQUE

L'Office National d'Indemnisation des Accidents Médicaux, des affections iatrogènes et des infections nosocomiales (ONIAM) propose **1 stage au sein du service des Accidents médicaux à pourvoir dès que possible.**

Missions :

- Vous participerez aux réexamens des avis rendus par les commissions, à la préparation des dossiers de recours de l'ONIAM et aux réunions des commissions de conciliation et d'indemnisation.

Profil :

- étudiant(e) en Master 2 Droit de la santé ou assurances ou élève avocat.

Modalités de stage :

- Stage d'une durée de 6 mois;
- Gratification selon textes réglementaires en vigueur ;
- Convention de stage obligatoire.

Candidatures à adresser par mail : recrutement@oniam.fr

par courrier :

ONIAM
Service des Ressources Humaines
Tour Altaïs
1 Place Aimé Césaire
93100 MONTREUIL

Pour toute information complémentaire, vous pouvez joindre le service des Ressources Humaines de l'ONIAM au 01 49 93 89 00.